

La proximité entre l'espace rural et la métropole francilienne invite à tisser de nouveaux équilibres autour d'une agriculture citoyenne et territoriale

Mots clés associés : économie circulaire, déchets | agriculture, alimentation | villes, habitat, mobilité | agriculture | alimentation | circuit court | citoyenneté | métropole | planification territoriale

Résumé

« *Le lien entre agriculture et société se fera grâce à la multifonctionnalité des espaces agricoles et au développement d'une agriculture de proximité* ». Cette affirmation, prononcée par le président de la Région Ile-de-France [1] en février 2009, résume parfaitement la teneur de cet article. Métropole parisienne et couronne agricole régionale fonctionnent aujourd'hui comme deux entités séparées, voir en tension, là où des siècles d'interdépendance avaient créé des synergies et des complémentarités. Pourtant, la population de la métropole parisienne a des attentes fortes en matière d'alimentation saine et de qualité de vie. Comment reconnecter ces deux espaces ? Les deux pistes esquissées pour raffermir le lien entre agriculture et société - multifonctionnalité et proximité de l'agriculture - sont le signe d'un changement : marginalisées hier, ces formes d'agricultures sont aujourd'hui présentées comme des solutions d'avenir. Cette épiphanie, loin d'être un phénomène de mode est la preuve de la cohérence de ces systèmes. Leur mise en œuvre à grande échelle reste néanmoins une gageure et invite à être imaginatif. Deux échelles de proximité sont ici explorées. Les filières durables pour la restauration collective et l'agriculture urbaine pour les espaces de mitoyenneté.

Télécharger l'article en format pdf :



Mise en garde : Cette version imprimable fait référence à l'ancien plan de classement de l'encyclopédie.

La nouvelle classification de cet article est :

- 3.3- Politiques urbaines
- 7.2- Agriculture et alimentation

Auteurs

Sanson Baptiste

Ingénieur agronome spécialisé en développement rural. Il travaille au sein de la Bergerie de Villarceaux (Val d'Oise), propriété de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH). Ce domaine rural, qui s'étend sur près de 800 ha, est un lieu à la croisée entre recherche, expérimentation, découverte et diffusion des idées qui concourent à la construction de territoires ruraux durables.

Baptiste Sanson co-coordonne également les programmes d'échange sur la ruralité qu'anime la FPH.

Texte

On a trop souvent réduit l'espace rural - et les politiques de développement qui s'y appliquent - à sa seule composante agricole. Force est cependant de constater que l'espace dévolu à l'agriculture reste dominant et structurant de l'espace rural. Ceci vaut aussi pour l'Île-de-France où l'agricole couvre 52 % de l'espace régional. Par ailleurs, les ruraux ont aujourd'hui des comportements qui sont pour la plupart ceux d'urbains ; ou du moins ils sont tout autant coupés de l'agriculture que ne le sont les habitants des villes. C'est donc une bonne porte d'entrée pour construire une vision renouvelée de l'espace rural francilien que de s'intéresser à l'agriculture et à ses acteurs en tant que sphère « à part » du reste de la société.

La recherche de proximité [2] entre la métropole parisienne et son agriculture est un axe de réflexion pour un développement durable de l'espace rural francilien. Cela implique de regarder l'agriculture comme une composante ne relevant plus des seuls agriculteurs mais comme un bien commun, partagé et répondant aux attentes sociales. La proximité passera aussi par la recherche de systèmes alimentaires territorialisés durables, idée que nous explorons à travers l'exemple de filière pour la restauration collective bio. Enfin, nous nous questionnerons sur la faisabilité d'une agriculture urbaine dans les zones de mitoyenneté entre agriculture et ville, où la proximité s'exerce directement.

D'une agriculture « citadelle assiégée » aux bases d'un vrai partenariat avec la société

Accusée d'être responsable de pollution, de mal bouffe, tenaillée entre extension des aires urbaines et logique de protection patrimoniale des espaces naturels : est-ce qu'on en veut à l'agriculture ? Non : on veut de l'agriculture, tout simplement !

Le projet agricole pour la métropole parisienne doit donc avant tout se construire comme une recherche de mise en adéquation de l'agriculture et des attentes sociétales [3] projetées sur l'agriculture.

Ce projet implique une responsabilité réciproque " agriculture-société / société-agriculture " : l'agriculteur doit intégrer les attentes de la société, la société doit logiquement soutenir l'agriculture qu'elle cautionne. Ces deux mutations ne peuvent être dissociées, chacune étant intimement liée à l'autre.

Sortir d'un univers construit par et pour l'agriculture : la gestion d'un espace considérable confère à l'agriculteur la responsabilité d'intégrer les demandes sociales assignées à l'agriculture

L'agriculture doit sortir d'une logique de retranchement en "citadelle assiégée" et s'ouvrir aux attentes de la société. En Île-de-France, le rapport de force démographique est tel que cette ouverture est encore plus inévitable et nécessaire qu'ailleurs : les agriculteurs représentent 0,09 % de la population de la région mais ils en gèrent 52 % de l'espace ! La déconnection des urbains avec la nature est source de mal-être . [4]. L'urbain qui se retrouve enfermé dans une culture urbaine de consommation peut ressentir un légitime besoin de mise au vert. Il devra pour cela se confronter à une double difficulté : d'une part la campagne est rendue distante par l'étalement urbain et d'autre part elle est peu pittoresque - à l'exception de quelques PNR comme la vallée de Chevreuse ou le Vexin français. Il y a de quoi décourager les plus téméraires. Pour respirer et se couper du quotidien, les habitants de la métropole ou des bourgs ruraux noyés dans une agriculture industrielle peu attractive auront plutôt tendance à rechercher le dépaysement dans des destinations périphériques voir exotiques. Ces pratiques écologiquement déraisonnables et socialement excluantes car onéreuses peuvent pourtant être compensées par un tourisme récréatif de proximité s'appuyant sur la couronne agricole francilienne. Le contrôle de l'espace par la seule agriculture doit donc faire place à une gestion partagée avec les non-agriculteurs sans remettre en cause la fonction productive première de l'agriculture. Il s'agit de faire vivre pleinement le concept d'agriculture multifonctionnelle.

Une gestion partagée de l'espace ne signifie pas que l'agriculteur doit être dépossédé de son outil de travail. Ce peut-être une simple ouverture physique -création de chemins... -, une ouverture par le dialogue, ou tout simplement une ouverture passant par l'adoption de pratiques durables. Le mode de commercialisation en circuits courts est un autre vecteur de proximité tout comme la recherche de débouchés non alimentaires -textiles ou matériaux d'isolation écologiques, fourniture d'énergie, recyclage des déchets urbains...-. La transformation globale qu'appelle ce partage est aussi paysagère : des pratiques d'agriculture durable en lien avec le sol ne peuvent qu'être sources d'aménités positives qui façonnent un paysage agricole en terroir attractif.

L'exemple de la Bergerie de Villarceaux :

Les 370 ha de la ferme de la bergerie ont subi une profonde transformation préalablement à sa conversion à l'AB entre les années 1995-2000, ceci pour en faire un agro-écosystème équilibré propice à ce mode de production.

Cette mutation a été une réussite agronomique mais aussi sociale. Le redécoupage du parcellaire, la plantation de près de 10 km de haies, l'introduction de l'élevage ont façonné un territoire rural attractif et ouvert. Les chemins de la ferme sont partagés entre gérants de la ferme, randonneurs, chasseurs, naturalistes, VTTistes... Pour répondre à la demande des visiteurs de la ferme une coopérative de consommateurs a été créée qui commercialise les produits de la ferme en vente directe.

La reconnection de l'urbain avec l'agricole est donc une nécessité de tout premier ordre. Elle passera par une longue éducation qui, si elle déclenche une prise de conscience, pourrait être à l'origine d'une évolution des pratiques des mangeurs vers plus de durabilité. Là où la responsabilité de l'agriculteur s'exerce dans l'acceptation du dialogue sur ses pratiques et l'ouverture de l'espace qu'il gère au reste de la société, la responsabilité du non-agriculteur s'exerce dans l'adoption de pratiques de consommation durable et cohérente avec l'espace agricole dont il veut jouir. La responsabilité du consommateur-citoyen passe aussi par l'acceptation de payer des prix agricoles

élevés et stables. Cette mesure étant, avec une politique de taxation des intrants, une condition indispensable pour un bon développement des sociétés rurales [5]. Cette transformation n'est possible que si elle est envisagée dans une évolution globale des modes de consommation à long terme impliquant une réorientation d'une partie du budget des ménages vers le poste alimentation et une politique de soutien aux plus démunis pour leur donner accès à une alimentation saine.



Agriculture de proximité : à la fois citoyenne et territoriale

Nous avons esquissé ce que nous entendons par agriculture citoyenne comme étant une agriculture ouverte aux préoccupations sociales [6] par opposition à une activité hors sol ; tournant le dos dans sa banalité au monde qui l'entoure. Il reste à inventer la voie pour intégrer ces préoccupations sociales dans les fonctions de l'agriculture. Le rôle d'intermédiation des organismes de développement local et des organismes professionnels agricoles est primordial pour construire des programmes d'actions allant dans ce sens. Les collectivités territoriales ont aussi un grand rôle à jouer notamment en mettant en exergue ce sujet lors de la révision des PLU. On pourrait aussi voir s'accélérer l'acquisition de terres par les collectivités puis leur mise à disposition dans le cadre de baux environnementaux. Ce phénomène, qui reste encore marginal, traduit l'émergence d'une perception de la terre comme bien collectif et d'un service public agricole. Une démarche partenariale directe entre agriculteurs et citoyens est aussi possible comme le montre le mouvement des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). Enfin, le lien entre agriculture et société peut faire l'objet de projets de territoires plus vaste comme c'est le cas pour la petite région naturelle de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets à travers un projet Leader. La multiplication de toutes ces démarches et leur mise en cohérence pourrait arriver à construire le partenariat renouvelé entre agriculture et société dont nous faisons le pari. Si ces signaux de politiques institutionnels semblent se multiplier, la structuration par des signaux marchands reste encore très faible.

La notion d'agriculture territoriale recouvre celle de lien au sol. Ce dernier va de pair avec la mise en place de pratiques durables puisque l'abandon de l'artificialisation de la production par la chimie conduit à adopter des techniques et savoir-faire propres aux conditions pédoclimatiques de chaque terroir. En juxtaposant le mot de territoire à celui d'agriculture on sort d'une vision où l'agriculture n'est plus qu'un maillon d'une chaîne de production ramenant la terre à un simple facteur de production : l'agricole redevient espace en plus d'être activité. La territorialisation de l'agriculture passe aussi par la recherche de débouchés de proximité. Dans le cas de la région Ile-de-France ce principe implique logiquement un recentrage alimentaire vers Paris et sa banlieue [7]. C'est la partie qui est maintenant développée.

La proximité dans les débouchés, des filières alimentaires durables pour la restauration collective en Île-de-France

Le vivier de solutions à la crise globale est déjà bien fourni. Il suffit pour s'en rendre compte d'aller puiser du côté des réseaux de l'agriculture durable ou de l'économie sociale et solidaire. Cependant ces formes d'économies restent supplétives à la logique du tout marché et leur généralisation n'est pas sans poser des interrogations.

Prenons un exemple de dynamique récente et en plein essor : les AMAP. Ce phénomène a explosé en très peu de temps et il faut s'en réjouir. De là à penser que tout francilien voudra s'approvisionner selon ce mode d'organisation il y a un grand écart difficile à franchir. Sans compter que la performance environnementale de ce système, parfois critiquée pour les transports qu'elle implique, deviendrait totalement contreproductive s'il était appliqué à grande échelle. On ne peut donc pas faire l'impasse sur l'invention de filières alimentaires durables sortant de la logique "des purs" de type "circuit court réduit à un seul intermédiaire / forme coopérative / 100 % bio" au risque de voir ces solutions rester marginales.

Cahier des charges d'une filière alimentaire durable pour la restauration collective en Île-de-France

Mode de production durable : Est durable une agriculture qui assure les conditions de survie de l'humanité par des pratiques compatibles avec le maintien de sa capacité productive - fertilité des sols, biodiversité, qualité de l'eau... - et de la santé humaine. En outre, une agriculture durable doit prendre en compte les quatre dimensions indissociables [8] :

- l'efficacité économique : systèmes de productions économes et autonomes, revenus décents ;
- l'équité sociale : partage des richesses des droits à produire et du pouvoir de décision ;
- la protection des ressources naturelles : préserver la fertilité des sols, la biodiversité, les paysages et la qualité de l'air et de l'eau. Refus de l'appropriation mercantile du vivant ;
- La culture et l'éthique : respect de générations futures, des communautés rurales et paysannes. Gestion participative de l'espace et des modes de production et d'aliments de qualité.

On peut considérer que l'agriculture biologique constitue le mode de production le plus abouti répondant aux exigences énumérées ci dessus, même si ce modèle doit évidemment être sans cesse perfectionné.

Concentration de l'offre. L'offre locale est encore très insuffisante pour répondre à la demande. Ce déficit quantitatif sert de prétexte aux détracteurs du bio selon qui il serait préférable de ne pas agir plutôt que de servir des produits bios importés.

Diversification de l'offre. Seule une filière « Pain bio d'Ile de France » est structurée pour

répondre à la demande des Franciliens. L'homme ne se nourrissant pas que de pain, il faudrait relocaliser toutes les productions susceptibles de l'être en Ile-de-France en conservant un minimum de spécialisation. On pourrait par exemple produire davantage de fruits en Ile-de-France comme en témoignent les reliques de vergers aux abords des villages : témoignent du fait que jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle l'Ile de France était la première région horticole et maraîchère de France. En revanche il serait déraisonnable de vouloir relancer la production vinicole dans la région.

Plateforme de collecte et de transformation . Comment créer un modèle décentralisé de stockage et de transformation des productions alimentaires qui ne soit pas pour autant trop éclaté pour conserver des économies d'échelle et une efficacité du transport ? Par exemple, la région Ile-de-France ne possède pas d'abattoir en bio. Un éleveur bio du Val d'Oise doit donc envoyer ses bêtes en Basse Normandie pour les faire revenir ensuite sur Paris ou sa banlieue.

Le projet de plateforme logistique virtuelle initiée par Valterris [9] donne une bonne amorce de ce qui pourrait devenir ensuite une réalité physique.

Cette plateforme virtuelle permet aux gérants de cantines scolaires de consulter les produits disponibles de différents producteurs puis de passer leur commande. En cas de succès, la plateforme passera du virtuel au physique.

Distribution Adopter une logistique de transport la plus vertueuse possible. L'appui sur les grandes entreprises de distribution peut être envisagé. Ces entreprises disposent, notamment pour des raisons de sécurité alimentaire ou de gestion des stocks et des circuits d'approvisionnement, de traceurs importants du processus de production à travers les codes barres. Ce savoir faire pourrait être partagé et ces entreprises pourraient être incitées à bâtir des indices de durabilité de leur produits.

Transformation. Cuisiner des aliments le plus brut possible : non raffinés, complets, frais, de saison.

Pratique du mangeur : Modifier son comportement alimentaire -davantage de protéines végétales et moins de protéines animales c'est à dire moins de viande-

Enfin, il s'agit de veiller tout au long de la filière à payer les produits au juste prix permettant aux professionnels de vivre dignement de leur travail. Le prix d'un produit durable sera toujours plus élevé que celui d'un produit issu d'un circuit classique n'intégrant pas les atteintes environnementales et sociales. Par ailleurs il est nécessaire de favoriser la proximité maximale, limiter et valoriser les déchets et réduire les gaspillages.

Deux pistes pour structurer cette filière : la création d'Agences Economiques Territoriales (AOT), la mobilisation des principes de l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)

Nous avons déjà précisé que le durable ne se résume pas au bio. Néanmoins nous ferons l'amalgame dans le développement à suivre, l'agriculture biologique ayant l'avantage d'être facilement identifiable et de faire, par voie de conséquence, l'objet de politiques (atteindre 20 % de bio dans les cantines en 2012). La politique régionale en faveur de l'introduction de repas bio en restauration scolaire se concentre sur la sensibilisation et l'accompagnement des gestionnaires de cantines de Lycée. Cette politique louable se verra très vite confrontée, si elle porte ses fruits, au déficit d'approvisionnement local en produits bios. La structuration des filières doit donc être menée en parallèle aux actions de sensibilisation. Or elle est quasi-orpheline. Les agriculteurs bios qui n'arrivent pas à faire face à la demande n'ont pas besoin de conquérir de nouveaux marchés. Quant

aux politiques, ils hésitent ou sont désemparés devant une démarche qui relève d'ordinaire du marché et rappelle l'échec des économies planifiées. Face à cette absence de prise en charge de la structuration de filières alimentaires durables nous proposons deux amorces : la création d'Agences Oeconomiques Territoriales (AOT) et la mobilisation des principes de l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT).

Pierre Calame a développé le concept d'oeconomie [10] pour parler de la définition des règles de gestion de la communauté et du territoire commun. L'enjeu d'un nouveau modèle de développement est de tirer parti au mieux de toutes les ressources naturelles, matérielles et immatérielles de la de façon à renouveler et à faire croître, à l'issue de chaque période le capital matériel, le capital humain, le capital naturel et le capital immatériel.

Or, une région comme l'Ile-de-France n'a actuellement aucun moyen intellectuel et institutionnel d'y parvenir. Elle ignore pratiquement tout de son métabolisme. Elle connaît à peine les flux d'énergie entrants et sortants, elle ignore les flux d'informations, de matières et d'argent, elle ne sait pratiquement pas décrire ses quatre catégories de capitaux. Or, il faut connaître pour agir. Le développement de filière alimentaire durable n'échappe pas à la règle. D'où l'idée de créer un réseau d'Agence œconomique territoriale (AOT) dans chaque territoire de taille pertinent au regard du principe de subsidiarité active. Cela peut se faire éventuellement en dotant de nouvelles compétences des institutions existantes, comme les agences d'urbanisme.

Le premier travail de ces AOT serait d'étudier le métabolisme agricole et alimentaire des territoires concernés en mobilisant les principes de l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT). L'EIT s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels pour proposer un outil de développement économique et territorial. Il s'agit avant tout d'analyser les flux et stocks de ressources afin d'apporter une vision précise du fonctionnement - on parle de métabolisme - d'un territoire et de ses ressources. On enrichit les comptabilités financières existantes par une comptabilité physique des flux de matières et d'énergie stockés ou en circulationsur un territoire. La spécificité de l'EIT est d'appréhender, de manière systémique, à quelque échelle que ce soit, les activités humaines dans leur ensemble et dans leur contexte. L'EIT s'intéresse aussi bien au processus de consommation que de production. Il s'agit donc bien d'optimiser et de penser l'organisation d'un territoirey compris d'appliquer cette étude à la restauration collective.

L'intérêt de l'écologie territoriale va au delà de la recherche de l'efficacité dans l'utilisation de la matière et de l'énergie puisqu'elle cherche à opérer un rapprochement des acteurs du territoire. C'est donc aussi un moyen pour retrouver de la convivialité et créer de la proximité et de la coopération.

La proximité de l'agriculture n'aura pas la même substance selon qu'elle se trouve à soixante kilomètres de Paris ou aux portes de l'aire urbaine. Pour la première catégorie, le développement de filières alimentaires durables s'impose, le produit étant alors le vecteur de lien entre agriculture et société. Penchons nous désormais sur une autre forme d'agriculture de proximité, dont le vecteur n'est plus seulement le produit mais plus directement la mitoyenneté physique.

Proximité dans les espaces de mitoyenneté ville-agriculture : comment faire campagne dans la ville diffuse ?

Nous appelons « ville diffuse » la frange périurbaine qui bien que n'étant pas nécessairement urbanisée est sous influence directe de l'aire urbaine. En termes d'occupation des sols ces espaces sont encore agricoles mais ils sont comme « incorporé par avance » dans la ville de demain. Ces espaces sont aussi parfois qualifiés de ceinture maraîchère ou d'agriculture périurbaine. Le prix du

foncier agricole potentiellement urbanisable y atteint des sommets sans aucune mesure avec le revenu d'une activité de production. Ce critère de pression foncière permet de distinguer ces espaces agricoles pris dans la ville diffuse du reste de la couronne agricole ou l'enjeu de proximité est un enjeu de filière et de débouché plus que de préservation de l'urbanisation. L'espace agricole périurbain se retrouve figé car le renouvellement des agriculteurs n'a plus cours. L'activité agricole peut y perdurer tant que le foncier n'est pas rendu constructible, en revanche l'installation d'actifs sur ces terres est un parcours qui relève de l'impossible -le foncier est trop cher à acquérir ou l'agriculteur partant à la retraite préfère laisser ses terres en friches plutôt que de signer un bail. On pourrait aussi discourir sur les conflits d'usage que ne manque pas de susciter cette promiscuité, conflits qui poussent souvent les agriculteurs à abandonner la partie.

Le souci de la préservation de ces terres est aujourd'hui bien connu et fait l'objet de politiques - SAFER, travail de l'AEV, Agence des Espaces Verts-. Plus personne n'affirme que les terres agricoles sont une simple variable d'ajustement des projets d'aménagement. Pourtant l'équation « préserver les terres - répondre aux besoins de nouveaux logements » semble bien difficile à résoudre au-delà des bonnes intentions. Ceci d'autant plus que l'extension de l'urbanisation ne se fait plus aux dépens des espaces naturels comme les forêts et qu'en conséquence c'est l'agriculture qui souffre.

Parmi les réponses que proposent les aménageurs pour résoudre cette équation difficile, trois reviennent fréquemment : densifier l'habitat, éviter le mitage, prendre en compte le fonctionnement et les contraintes de l'agriculture lors de l'élaboration des PLU. Nous souscrivons à ces principes. Leur mise en œuvre conduit à resserrer la ville sur elle-même en construisant en priorité dans les enclaves intra-urbaine afin de préserver des zones agricoles limitrophes fonctionnelles où l'agriculture n'est pas gênée par le mitage urbain. Cette politique aboutit à une confrontation de deux blocs, l'urbain et l'agricole, qui sont géographiquement proches mais ne partagent plus rien. C'est donc un résultat opposé au lien entre agriculture et société que nous défendons. Nous pensons donc que ces principes, que nous ne remettons pas en cause, doivent être mis en œuvre différemment pour arriver à faire « campagne dans la ville diffuse » et qu'ils doivent s'accompagner d'une transformation des systèmes de production.

Notre postulat de base est que si l'agricole est ré-investi par la société, il devient conséquemment un bien commun - condition de sa préservation de l'urbanisation. Les bases d'une agriculture citoyenne et territoriale ont été exposées dans la première partie. Nous croyons que si une telle agriculture se développe aux portes des villes, elle sera appropriée par les habitants métropolitains et trouvera les garanties de son maintien. Pour illustrer ce propos, il est éclairant de voir que les espaces naturels sont devenus pour la plupart inconstructibles quand ils sont devenus des biens collectifs. Il suffit pour s'en rendre compte de voir la levée de boucliers que suscitent les projets qui portent atteinte à l'intégrité d'espaces boisés ou de zones humides. Cette évolution est récente, et on peut se demander si l'espace agricole peut suivre une trajectoire similaire tout en gardant sa dimension productive [\[11\]](#).

L'analyse des photos aériennes (Nord de Paris) ci-dessous est parlante : la confrontation entre l'habitat - qu'il soit individuel ou collectif - et l'agricole est plus que brutale. Aucun élément paysager ne fait la transition. L'agriculture que l'on y trouve n'a plus aucun débouché en ville, il s'agit de grandes cultures industrielles de même nature que celles des régions rurales alors qu'ici cette agriculture jouxte la ville.



*



*

Plusieurs des actions menées à la ferme de la Bergerie de Villarceaux pourraient servir d'inspiration pour recréer du lien entre agriculture et société dans ces espaces d'agriculture industrielle proches des villes. On peut citer notamment l'introduction de l'élevage - l'homme étant souvent plus sensible à l'animal qu'au végétal -, la création de chemins ruraux, et l'attention portée à l'arbre champêtre - haies, agroforesterie. Toutes ces mutations ont des conséquences paysagères positives mais elles sont aussi indispensables pour des pratiques agro écologiques. L'ensemble de ces transformations du système de production est cohérent. Ces mutations représentent un investissement qui ne peut être assuré par les seuls agriculteurs : il faut un soutien politique à ces transformations.



*

images
« Google »

Si l'agriculture de la ville diffuse devient désirable, si l'on arrive à en faire un espace partagé, de production tournée vers des débouchés de proximité, il y a fort à parier que les modes de production qui s'ensuivront deviendront compatibles avec une proximité urbaine. En ce cas on peut même

imaginer que cette agriculture urbaine soit enchâssée ou du moins entremêlée au sein de zones urbanisées. La photo ci-contre montre une zone agricole de plus de 100 ha prise au cœur de l'habitat au nord de Paris.

Quel sera son sort ? Nous affirmons qu'il serait intéressant de la maintenir agricole pour en faire un parc agricole urbain multifonctionnel, à la fois zone de production écologiquement intensive et espace de respiration pour les urbains. Une telle politique n'est pas insurmontable : techniquement les solutions existent déjà, économiquement ce serait moins coûteux à créer et à entretenir qu'un parc urbain forestier ou qu'un espace vert, socialement ce serait source d'emploi. L'extension, si elle est inévitable, pourrait se faire sur la périphérie encore agricole. Ainsi on assisterait à la construction d'un espace complexe, fait d'une mixité d'urbain, de rural et d'agricole : c'est ce projet que nous appelons faire campagne dans la ville diffuse.

Baptiste Sanson

Notes

[1] Jean-Paul Huchon - discours d'ouverture du colloque organisé par le Conseil Économique et Social Régional.

[2] Les notions de proximité ou de circuits courts qui étaient la marque d'un sous-développement dans une agriculture de type filière sont aujourd'hui reconnus comme enjeu et signe d'une nouvelle modernité. L'agriculture de proximité fait désormais l'objet de recherches (*Equipe Proximités de l'Inra*), de colloques (*Nourrir la région capitale*, juin 2009), ou encore de publication comme celle de la Driaaf (cf. bibliographie).

[3] Les mutations profondes qui ont caractérisé la période dite de "modernisation" de l'agriculture ne furent pas que techniques mais comportaient en elles un véritable projet de société pour l'agriculture, projet dont les paysans ont tiré fierté et cohésion. Il n'est donc pas incongru de vouloir redonner cette dimension sociale à l'agriculture. Cela revient à faire confiance à la plasticité culturelle des sociétés paysannes en misant sur leur capacité à répondre à la crise agricole et alimentaire, par une réponse autre que techniciste.

[4] Voir à ce sujet l'article d'André Fleury et Pierre Donadieu paru dans le courrier de l'environnement n° 31 : les auteurs expliquent "*qu'avec le développement des transports, d'abord collectifs puis individuels, l'étalement urbain a pris une dimension telle qu'il a provoqué l'apparition de malaises sociaux inédits, qui font revendiquer l'amélioration de la qualité de vie. [...] Les parties non construites de l'espace péri-urbain se voient ainsi investies de missions nouvelles, surtout engendrées par la demande sociale de nature*".

[5] cf. article p. 39 du numéro 30 de la revue *Écologie et Politique*

[6] Plutôt que de "*citoyenne*" il faudrait mieux parler d'agriculture "*responsable*" ou "*sociétale*" mais ces termes semblaient moins explicites.

[7] “Un pays qui ne peut pas se nourrir n’est pas un grand pays”, disait Charles de Gaulle. Et s’il en était de même d’une capitale ? Cette question a fait l’objet d’un colloque organisé par le Cervia en juin 2009 sous le thème “Nourrir la région capitale, réalités et défis”.

[8] cf. socle commun de durabilité INPACT 2003

[9] Projet Valterris, Valorisation de l’Agriculture Locale pour un TERRitoire Soutenable portée par Fondaterra

[10] Pierre Calame, Essai sur l’oeconomie, Éditions Charles Léopold Mayer

[11] Ce qui n’est plus le cas des proches forêts péri-urbaines, qui en changeant d’identité pour devenir des parcs urbains forestiers au cours du XIXe siècle, ont aussi changé d’orientation productive : les loisirs ont remplacé le bois (P. Donadieu et A Fleury, 1997). En conséquence, de quoi on ne construit plus de lotissement urbain dans les forêts depuis 1970.

Bibliographie

- *De l’agriculture périurbaine à l’agriculture urbaine* par André Fleury et Pierre Donadieu in, le Courrier de l’Environnement n°31, août 1997
- *Etat des lieux de l’agriculture d’Ile-de-France*, présentation de la DRIAAF au PNR du Vexin français le 21 novembre 2009

- *La filière agricole au cœur des villes en 2030*, C. Blaudin de Thé ; A. Erktan ; C. Vergobbi ; étude commandée par le service prospective du MAP disponible à l’adresse <http://agriculture.gouv.fr/sections...>

- Ecologie et politique n° 38/20009, *Alimentation en péril, capitalisme, agriculture et alternatives*

- *L’agriculture de proximité : un remarquable enjeu pour les territoires et les terroirs d’Ile de France* synthèse du colloque du 3 février 2009 organisé par le CESR d’Ile-de-France téléchargeable <http://draf.ile-de-france.agricultu...>
- *Essai sur l’Oeconomie* Pierre Calame, ECLM
- *Nourrir la région capitale*, actes du colloque du Cervia organisé à paris le 4 juin 2009

Lire également dans l'encyclopédie

* Sandrine Paillard, Tévécia Ronzon, - Agrimonde 1 - : {[Un scénario pour des agricultures et des alimentations durables dans le monde à l’horizon 2050->151]}, N° (115), Mars 2010. * Mathieu Calame, {[L’agriculture biologique->110]}, N° (83), Mars 2009 * Aurélie Trouvé, {[Pour une agriculture et une alimentation dans la perspective du développement durable->83]}, N° (61), Mars 2008.